

Cours de langue des signes française (LSF)

Module A2.1

Public visé

La formation de Langue des Signes module A2.1 s'adresse aux personnes ayant déjà validées un niveau A1.4, et qui souhaitent poursuivre leur apprentissage de la Langue des Signes, dans le cadre professionnel ou personnel.

Prérequis

Avoir validé un niveau A1.4.

Durée et modalités d'organisation

Cours collectif de 27 heures, sur 4 journées de 6h et 1 demi-journée de 3h pendant les vacances scolaires.

La formation a lieu dans les locaux de l'ADIS, 27 rue du Commandant Perceval 73000 CHAMBERY.

Objectifs généraux

- Maîtriser les structures de base de la LSF
- Echanger de façon simple et directe en LSF
- Approfondir ses connaissances de la culture sourde

Objectifs spécifiques

- Participer à une conversation simple
- Décrire différentes situations de la vie quotidienne



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Des formatrices diplômées et expérimentées

Une documentation et des ressources pédagogiques

Un service de formation bilingue composé de professionnels qualifiés sourds et entendants.

Evaluation de la formation

Attestation de fin de formation délivrée suite à une évaluation formative.

Débouchés

A l'issue de la formation A2, le stagiaire comprend et s'exprime dans des situations sociales simples et habituelles de la vie quotidienne et du travail. Il est conseillé de poursuivre sur les niveaux suivants pour acquérir de nouvelles compétences en Langue des Signes Française.

La Langue des Signes Française n'est pas un métier. Si les stagiaires veulent devenir interprète, il faut un niveau C2 en LSF puis se diriger vers les universités qui préparent ce métier (Master).

Délai d'accès

1 an maximum

Accessibilité

Nous indiquer au moment de l'inscription si vous avez besoin d'accommodations spécifiques.